



CONCOURS DE NOUVELLES

RÈGLEMENT

Du 13 décembre 2025 au 10 juin 2026

ARTICLE 1 - OBJET DU CONCOURS

La Médiathèque de Chartres-de-Bretagne organise un concours de nouvelles (récit bref présentant une intrigue simple où n'interviennent que peu de personnages et comportant une fin) à partir du 13 décembre 2025 et jusqu'au 10 juin 2026, ouvert à tous.tes, à partir de 11 ans.

Ce concours s'inscrit dans le cadre du prix littéraire Estampille, co-organisé avec les médiathèques de Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Saint-Jacques-de-la-Lande et L'Hermitage.

ARTICLE 2 - LE THÈME

Les participant.es devront écrire leur nouvelle en incluant de manière naturelle dans leur texte et en respectant la ponctuation, les six titres des romans faisant partie de la sélection du prix littéraire :

- *Aveu de tendresse*
- *L'homme qui lisait des livres*
- *Nourrices*
- *Nous sommes faits d'orage*
- *Quatre jours sans ma mère*
- *Les saules*

ARTICLE 3 - LE TEXTE

La forme retenue est celle de la nouvelle, soit un récit de 6 pages maximum, ou 10 000 signes (espaces compris), dactylographiée avec la typographie Times New Roman, en taille 12 et interligne 1,5, ou écrite à la main de manière lisible et claire, rédigée en français et comportant un titre. Les titres intégrés seront en gras, ou soulignés dans la version manuscrite, et respecteront la ponctuation exacte.

Les textes seront obligatoirement inédits et ne devront pas avoir été publiés par ailleurs (recueil, revue, journal, auto-édition, publication en ligne...). Un seul texte pourra être soumis par candidat.e.

La participation au concours est gratuite.

Deux catégories sont proposées : de 11 à 15 ans, et 16 ans et +.

ARTICLE 4 - PRÉSENTATION, DÉPÔT ET DIFFUSION DE LA NOUVELLE

La nouvelle sera accompagnée d'un feuillet séparé portant le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, le courriel de l'auteur.ice, ainsi que le titre de la nouvelle et la catégorie (de 11 à 15 ans, ou 16 ans et +).

Le nom de l'auteur.ice ne doit pas figurer sur la nouvelle.

La date limite de dépôt est fixée au mercredi 10 juin 2026 à 19h.

Les participant.es pourront déposer leur nouvelle à la médiathèque ou l'envoyer :

- par mail aux formats texte + PDF : mediatheque@ville-chartresdebretagne.fr,
- ou par courrier à : La Médiathèque / 1 rue de la Conterie / 35131 Chartres-de-Bretagne.

Les participant.es autorisent la reproduction et la diffusion à titre gracieux des textes, la citation de leur nom et l'utilisation de leur nouvelle à des fins d'animation.

ARTICLE 5 - LE JURY

Le jury est composé de membres du club de lecture de la Médiathèque « Le Livre-Echange » ainsi que des professionnel.les des métiers du livre.

Il tiendra principalement compte des qualités de narration et d'imagination de l'auteur.ice, mais également du respect des règles grammaticales, orthographiques, de syntaxe et de ponctuation.

Les lauréat.es seront connus à l'issue de la lecture par le jury.

ARTICLE 6 - DIVERS

Le.a gagnant.e de chaque catégorie se verra attribuer 3 titres de la sélection du prix littéraire.

L'ensemble des textes sera diffusé via les réseaux sociaux de la Médiathèque.

La participation à ce concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.